

Avec 75 000 habitants, Calais est la ville la plus peuplée du département du Pas-de-Calais. Marquée par sa destruction pendant la Seconde Guerre mondiale mais aussi par un déclin de son industrie dentellière et enfin par la fameuse "jungle", la ville a aussi été par le passé une station balnéaire célèbre. Elle est également dotée d'un important patrimoine militaire.

C'est avec ces atouts légués par l'histoire et par son remarquable dynamisme culturel que **Pascal PESTRE**, maire adjoint à la culture, au patrimoine, aux archives, à la communication et au tourisme, souhaite renouveler l'image de sa ville.

Avec notamment le "projet du Dragon" qui fera circuler de nombreuses "machines", conçues par François Delarozzière, pour emmener les visiteurs et les habitants découvrir le patrimoine de la ville. Un projet à la fois culturel, économique et touristique qui s'appuie sur la conviction du caractère indispensable de la culture pour redynamiser, réinventer la ville.

Comment concevez-vous le ou les rôles d'une politique culturelle : favoriser l'attractivité, le rayonnement de la ville, le lien social, soutenir les artistes locaux ... ?

D'abord une précision, car cela me semble avoir son importance : je ne suis pas issu du milieu culturel... Pour autant, pour moi, une politique culturelle doit être *urbi et orbi*, comme une bénédiction papale. D'une part contribuer au lien social en étant au service des habitants. Et d'autre part faire rayonner la ville : la culture est devenue, de plus en plus, un moyen de la faire connaître, d'y attirer des visiteurs et de nouveaux habitants en leur proposant un cadre où ils pourront s'épanouir.

La culture porte donc une double et très importante fonction, avec un spectre très large mais pour un même but : permettre de s'élever, de discuter, d'échanger. Enfin, le soutien aux artistes locaux s'avère également essentiel, quel que soit leur talent. Attirer les grands noms ne suffit pas. C'est ainsi que nous avons récemment aidé des artistes professeurs à l'Ecole d'art à financer un voyage en Chine, pour y produire une performance.

De ce point de vue des arts plastiques, n'y a-t-il pas un manque d'offre d'enseignement initial public ?

Il y a à Calais un principal de collège qui porte une idée intéressante, celle de lancer une classe à horaires aménagés pour les arts plastiques, en lien avec l'Ecole d'art (en gestion communautaire), tout comme



la Classe à horaires aménagés musique (CHAM) l'est avec le conservatoire. L'école était autrefois très réputée pour la formation de dessinateurs en dentelle – une industrie qui, il y a 70 ans, représentait plus de 30 000 emplois. Aujourd'hui, avec la chute de cette industrie, elle a perdu de son attrait et, par suite, l'agrément du ministère de la Culture. Ce n'est donc plus une école diplômante. Pour autant elle reste très dynamique, ouverte à tous et de surcroît gratuite, car la Ville rembourse les frais d'inscription pour les Calaisiens. 800 personnes ou élèves la fréquentent, avec deux grandes classes d'âge très présentes : d'abord les jeunes de 6 à 15 ou 16 ans et après les plus de 45 ans.

Calais vit une situation très particulière avec la présence de nombreux réfugiés. La politique culturelle est-elle impliquée, sollicitée dans cette problématique ?

Voilà une question prégnante, même si le contexte se calme un peu. Tous les

UNE POLITIQUE
CULTURELLE DOIT ÊTRE
URBI ET ORBI, COMME
UNE BÉNÉDICTION PAPALE.
D'UNE PART CONTRIBUER
AU LIEN SOCIAL. ET
D'AUTRE PART FAIRE
RAYONNER LA VILLE. LA
CULTURE PORTE DONC
UNE DOUBLE ET TRÈS
IMPORTANTE FONCTION,
AVEC UN SPECTRE TRÈS
LARGE MAIS POUR UN
MÊME BUT : PERMETTRE DE
S'ÉLEVER, DE DISCUTER,
D'ÉCHANGER.

artistes qui viennent veulent aborder cette question. Tous veulent aller voir. Ici, le rôle de l'élu(e) s'apparente à celui d'un équilibriste : répondre aux attentes des artistes, des publics et, dans le même temps, à une population qui souffre de cette présence migratoire. Quelques initiatives culturelles ont été tentées. Le gambiste Jordi Saval, par exemple, a donné un concert à la fois dans la ville et dans la "jungle", aux côtés d'un musicien érythréen. Le maire a aussi avancé l'idée de la richesse culturelle de l'immigration. Un propos qui a fait toujours polémique, car le FN est ici en pleine expansion. Quoi qu'il en soit, il faut reconnaître la grande patience de la population calaisienne.

Quelles sont vos priorités ? Vos projets ?

Pour ce qui est des établissements sur lesquels je peux avoir une certaine influence, je citerai trois projets. Le premier est en phase d'achèvement : nous avons un pôle regroupant le Théâtre municipal et un centre de musiques actuelles. Auparavant, la programmation du théâtre se composait de cinq ou six opérettes par an et celle de la scène de musiques actuelles était essentiellement dédiée au reggae et au hard rock. Nous avons recruté un nouveau directeur pour les deux structures, avec pour objectif de construire une programmation plus riche et plus diversifiée. Ce qui est aujourd'hui le cas, au point que la scène nationale – Le Channel – y verrait presque de la concurrence... Le lieu, désormais très fréquenté, accueille trois compagnies en résidence – lyrique, baroque et de théâtre – et développe une importante politique de production, avec notamment le choix de réadaptation de pièces classiques, ce dont les collègues sont très demandeurs. D'autre part, la politique d'abonnement a permis de multiplier les recettes par quatre !

Deuxième projet, la transformation de la programmation du musée des Beaux-Arts,

jusqu'à très contemporaine. Aujourd'hui, elle s'est ouverte à des manifestations davantage "grand public", tout en conservant sa vocation de mettre en valeur l'art contemporain. Ainsi, il y a deux ans, a été proposée une exposition sur les machines de François Delarozière, à l'occasion de son installation à Calais. L'an passé, le thème du baiser a été exploré, à partir de la célèbre statue de Rodin et en partenariat avec son musée parisien, avec des photographies, des vidéos... Enfin nous avons inauguré ce 7 avril l'exposition "Jane Serge", autour de Jane Birkin et de Serge Gainsbourg. On a pu me reprocher qu'une telle exposition n'a pas lieu d'être dans un musée des beaux-arts. Mais à mon sens, un musée peut aussi être un lieu de vie, où l'on vient boire un café, flâner. Par ailleurs si ce choix peut être critiqué, en revanche il a "boosté" la fréquentation, avec beaucoup de primo-visiteurs et des personnes venues de toute la communauté d'agglomération et qui, outre l'exposition en elle-même, ont aussi pu découvrir les collections permanentes. Ne confondons pas populaire et populiste...

Troisième priorité, l'installation des "machines" de François Delarozière. Ce projet – "le projet du Dragon" – va apporter une véritable révolution dans la ville. Peu d'agglomérations de la taille de Calais (75 000 habitants) en ont mené de semblables. Objectif de départ : améliorer l'image, très dégradée, de la ville en s'appuyant sur un dispositif hors norme, à la fois culturel, touristique et économique, tout en faisant écho à la tradition du Nord, à ses Géants, à ses fêtes de rue.

François Delarozière propose une mise en œuvre en quatre actes. Le premier, qui doit se concrétiser à l'automne 2019, consiste à mettre en circulation dans la ville une machine géante, capable de transporter 60 personnes. Elle se veut être l'image même de la ville. Cette phase s'accompagnera de

la construction d'un bâtiment dédié pour la machine et par la restauration d'un fort Vauban, situé un peu à l'écart.

La deuxième phase installera deux machines de taille intermédiaire, pouvant accueillir 20 personnes, pour conduire à un secteur qui est un peu un *no mans land* et où se trouve un bunker de la dernière guerre qui sera aménagé en galerie d'exposition. Là encore une manière de mettre en valeur le patrimoine militaire de Calais.

Le troisième moment, prévu à l'horizon 2025, proposera d'autres machines, plus petites encore (4 à 5 passagers) pour relier le Fort Nieulay, un fort-écluse dont la vocation était, en cas d'invasion, de remplir d'eau de mer l'arrière-pays afin d'en faire une sorte d'île.

Dernière étape encore, une machine qui arpentera le centre-ville pour visiter le patrimoine culturel lié à la fabrication de la dentelle. En tout, le projet représente un budget de 25M€, à quoi il faut en ajou-

ter autant pour la réhabilitation du front de mer, défiguré par des travaux d'urbanisme datant des années 70. Il faut se souvenir que dans le passé Calais était une station balnéaire réputée, où les gens faisaient halte avant de gagner l'Angleterre.

Est-il difficile de défendre le budget culture au sein du conseil municipal ?

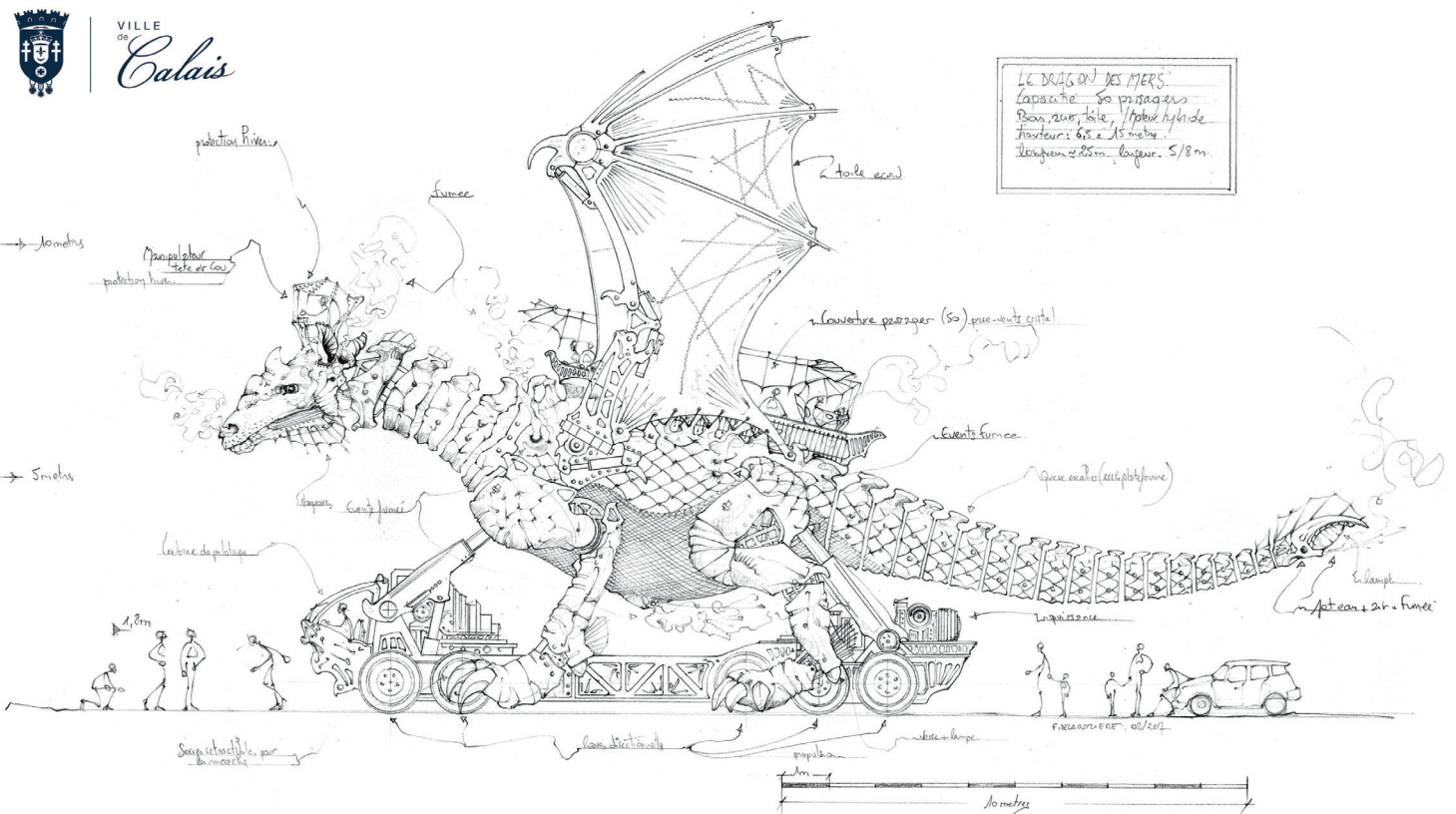
Aucune difficulté à Calais, car le maire est convaincu que le renouveau de la ville passe par la culture. De plus, nous sommes en phase avec le président de la région, Xavier Bertrand, animé par la même conviction, comme le montre sa volonté d'augmenter, à terme, de 20% le budget culturel des Hauts-de-France.

Quels sont vos principaux atouts culturels ?

Le très fort tissu associatif, avec un engouement incroyable pour la danse, mais aussi de nombreuses sociétés d'histoire locale ou encore l'association très dynamique des Amis du musée. Mais parmi les principaux



Dessin du Dragon de Calais de François Delarozière



LE DRAGON DE CALAIS

Création originale de François Delarozière & la compagnie La Machine CALAIS



© Frédéric Collier

atouts, il y a bien sûr la scène nationale, réinstallée dans un bâtiment remarquable et dont la programmation est nationalement reconnue. Outre la mise à disposition des locaux, cela représente 900 000€ par an, sur un budget culture de 11M€, soit environ 12% du budget de fonctionnement de la Ville. De plus, la majorité des investissements vont à la culture, avec, en plus du projet Delarozière, la construction d'une Arena et, à l'étude, celle d'une nouvelle médiathèque.

Autre équipement central, le musée de la Dentelle, avec une importante section

dédiée à la mode. Il propose des expositions prestigieuses, comme celle consacrée l'année dernière à Givenchy. Enfin, je citerai la programmation spectacle vivant, avec trois scènes : Le Channel, le Théâtre municipal et le Centre culturel Gérard Philippe.

Comment percevez-vous l'attente des habitants en matière de culture ?

Cela reste très difficile à mesurer. On sait que la fréquentation des lieux culturels est très bonne. Mais qui est le public ? D'où vient-il ? A-t-on réellement atteint le but de l'accès de tous à la culture ? Certains pensent que la barrière est financière. Je ne suis pas de cet avis. Quoi qu'il en soit, ce sont toujours un peu les mêmes qui reviennent. A mon sens, le problème réside en la difficulté pour beaucoup de franchir le seuil des institutions culturelles. En revanche, le spectacle de rue fonctionne merveilleusement à Calais, et ce même si les spectacles ne sont pas toujours immédiatement accessibles. Les habitants participent à ces spectacles et en sont fiers.

Les bars ne sont-ils pas aussi des lieux de culture qui n'intimident pas ?

Oui, c'est évident. Ces établissements proposent une véritable diffusion populaire. Ils permettent à des artistes locaux de se confronter à un public dissipé, bienveillant mais aussi exigeant, ce qui constitue à mon sens une belle expérience.

Un bilan à mi-mandat ?

J'étais déjà élu pour le mandat précédent... Notre bilan me semble assez positif, comme le montre les avis extérieurs, soit le meilleur baromètre dont nous disposons. Depuis six ou sept ans, on me parle différemment de Calais, par exemple à l'association Sites et Cités remarquables de France, dont nous avons organisé le congrès national. Les gens sentent qu'il se passe ici des choses.

Le "projet du Dragon" constitue une perspective intéressante, adoptée unanimement en conseil municipal (FN excepté, par opposition de principe). Nous avons également organisé deux réunions publiques, avec à chaque fois près de 500 personnes, qui ont permis de constater l'adhésion des Calaisiens. Alors que les choses bougent partout, ils se disent que voilà enfin un projet d'envergure pour Calais.

Quels sont les liens avec la communauté d'agglomération du Calaisis et la région ?

Nos rapports sont excellents avec la région. Elle nous soutient beaucoup. Avec l'intercommunalité – aujourd'hui neuf communes – le lien est également intéressant, d'autant que l'EPCI veille à ce que toutes les communes bénéficient de son action, en particulier pour le Contrat local d'éducation artistique (CLEA), mais aussi pour le réseau des médiathèques.

Le contexte territorial a beaucoup changé. De manière positive, négative ?

Je note par exemple que les musées travaillent beaucoup plus en lien entre eux. En revanche, nous souffrons de la concurrence exacerbée des grandes métropoles, et ce sur tous les plans : culturel, économique comme touristique. Elles sont très attractives et nous avons de plus en plus de mal à faire venir des artistes.

Calais vient d'adhérer à la FNCC. Qu'attendez-vous de la Fédération ?

La FNCC apporte tout d'abord une bonne vision de l'actualité culturelle par son billet hebdomadaire et par son mensuel. Cette



© Frédéric Collier

Musée des Beaux-Arts : exposition "Jane Serge"

information s'avère vraiment essentielle, par exemple sur la loi Elan, car nous, élu(e)s, nous sommes souvent accaparés par les problèmes quotidiens et n'avons pas toujours le temps de lire les projets de loi, de suivre ce qui se dit à l'Assemblée nationale.

Ensuite, l'autre intérêt, majeur à mes yeux, de l'adhésion à la FNCC tient aux échanges entre élu(e)s. Pour ma part, par exemple, je ne suis pas très connaisseur des problématiques des médiathèques. Lors du Conseil d'administration de Lille, j'ai pu discuter des questions des horaires d'ouverture, de leurs nouvelles pratiques, leurs nouvelles missions avec Florian Salazar-Martin, élu à Martigues. Et puis, bien sûr, la Fédération apporte un soutien moral. Il est agréable de discuter avec des collègues. L'exposé sur l'expérience de Lille, notamment, m'a beaucoup intéressé. J'ai également pu discuter avec ma collègue d'Amiens, Nathalie Devèze. En somme, c'est l'effet bénéfique d'un réseau.

Et puis, il y a la formation. Mais là, j'ai un problème de temps...

Propos recueillis par Vincent Rouillon